

Étude 1

Naissance et objectifs de l'Organisation des Nations Unies

Comment l'Organisation des Nations Unies qui voit le jour en 1945 va-t-elle s'efforcer de jouer son rôle en particulier dans le maintien de la paix ?

Extrait de la « Déclaration finale de la Conférence de Yalta », 11 février 1945

Ils* sont résolus à établir le plus tôt possible avec leurs alliés une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité. Ils pensent que ceci est essentiel, à la fois pour prévenir une agression et pour supprimer les causes politiques et sociales de la guerre par une collaboration étroite et continue de tous les peuples désirant la paix .

*Le Premier Ministre de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Premier Ministre du Royaume-Uni et le Président des Etats-Unis d'Amérique

L'expression Nations Unies due au Président des Etats-Unis, Roosevelt, apparaît pour la première fois dans la Déclaration des Nations Unies du 1er janvier 1942, par laquelle les représentants de 26 pays s'engageaient à poursuivre ensemble la guerre contre les puissances de l'Axe.

1. 51 états fondateurs



L'arbre des Nations unies

Affiche de Henri Eveleigh, 1947.

Objectif : montrer l'unité des différentes nations

feuilles représentent les pays fondateurs

symbole de croissance
jeune arbre planté destiné à grandir et à se renforcer. feuilles représentent les pays fondateurs

racines plantées représentent l'idéal commun

deux mains qui soutiennent l'arbre sont des symboles de protection

Henri Eveleigh est un graphiste britannique qui a gagné le premier prix du concours international d'affiches organisé par les Nations unies en 1947. Cette affiche sera diffusée dans le monde entier

La Charte des Nations Unies, élaborée par les représentants de 50 pays réunis à San Francisco est signée le 26 juin 1945. Elle remplace la SDN et a pour objectif essentiel le maintien de la paix et de la sécurité internationale.



La charte des Nations unies est signée le 26 juin 1945 à l'opéra de San Francisco

Photo : Rue des Archives

la Pologne, qui n'avait pas été représentée à la Conférence, la signa plus tard, mais elle fait néanmoins partie des 51 Etats Membres originels.

Lors de la Conférence de San Francisco, l'Egypte signe la Charte des Nations Unies.



Photo ONU/Photo historique

Nous Peuples des Nations Unies, résolus

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les Droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations grandes et petites ;

Ratification

Il était prévu que la Charte n'entrerait en vigueur qu'après que les gouvernements de la Chine, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique et des États-Unis, ainsi que de la majorité des autres États signataires, l'auraient ratifiée et auraient déposé les instruments de ratification au Département d'État des États-Unis.

Cette condition a été remplie et l'Organisation des Nations Unies est devenue une réalité le 24 octobre 1945 à l'issue de quatre années de préparations.

L'Organisation des Nations Unies naît officiellement **le 24 octobre 1945**, lorsqu'elle est ratifiée par la Chine, les États Unis, la France, le Royaume-Uni et l'URSS et par la majorité des autres pays signataires.

2. Ses objectifs : le maintien de la paix mais également ...

la charte des Nations Unies

Nous Peuples des Nations Unies, résolus

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les Droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations grandes et petites ;
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international ;
- à favoriser le progrès et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ; et, à ces fins, à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ;
- à accepter des principes et instaurer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun ;
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ;
- avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

Article 1. Les buts des Nations Unies sont les suivants :

- Maintenir la paix et la sécurité internationale (...)
 - Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits et de leur droit à disposer d'elles-mêmes ...
 - Réaliser la coopération internationale, en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire ...
- Etre un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes .

Article 2. L'organisation des Nations Unies doit agir conformément aux principes suivants :

- L'ONU est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres .
- Les membres de l'Organisationdoivent remplir de bonne foi les obligations de la présente charte .
- Les membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux ...ne recourent ni à la menace, ni à l'emploi de la force,...
- Les Nations Unies n'interviennent pas dans les affaires qui relèvent de la compétence nationale d'un Etat * (*droit de non ingérence)

séance inaugurale à Central Hall, à Londres, le 10 janvier 1946.



Avant de prendre ses quartiers à New York, l'Assemblée générale s'est réunie dans un premier temps ailleurs.

Photo : ONU/Marcel Bolomey

L'assemblée générale des Nations unies réunie au Palais de Chaillot, à Paris le 10 décembre 1948, adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme.



Avec l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, des principes généraux de protection internationale de l'homme se mettent en place, qui constituent la base d'un droit international en évolution constante.

3. Le rôle de l'ONU pendant la guerre froide

Peu après la Seconde Guerre mondiale et la création de l'ONU, la coopération politique entre les principales puissances, et tout particulièrement entre les États-Unis et l'URSS, se détériore et le monde entre dans la période de guerre froide.

Le Conseil de sécurité doit avoir une force suffisante pour agir rapidement en cas de guerre ou de menace de mort. Cela explique qu'au sein de ce Conseil, une situation particulière ait été accordée aux cinq puissances qui concentrent la plus grande partie de la force mondiale : les États-Unis, l'URSS, la Chine, le Royaume-Uni et la France. Aucune décision impliquant une action effective ne peut être prise sans leur accord. Ces cinq membres permanents peuvent chacun bloquer toute décision par un **droit de veto**.

D'après un article de Lazare Kopelmanas,
revue *Politique étrangère*,
n° 5-6, 1948.

Le texte nous donne la composition du Conseil de sécurité à ses débuts et son rôle dans l'organisation des Nations unies. Les quatre puissances réunies (la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS) s'étaient mises d'accord sur la nécessité de créer un organisme qui soit à même de prendre des décisions rapides.

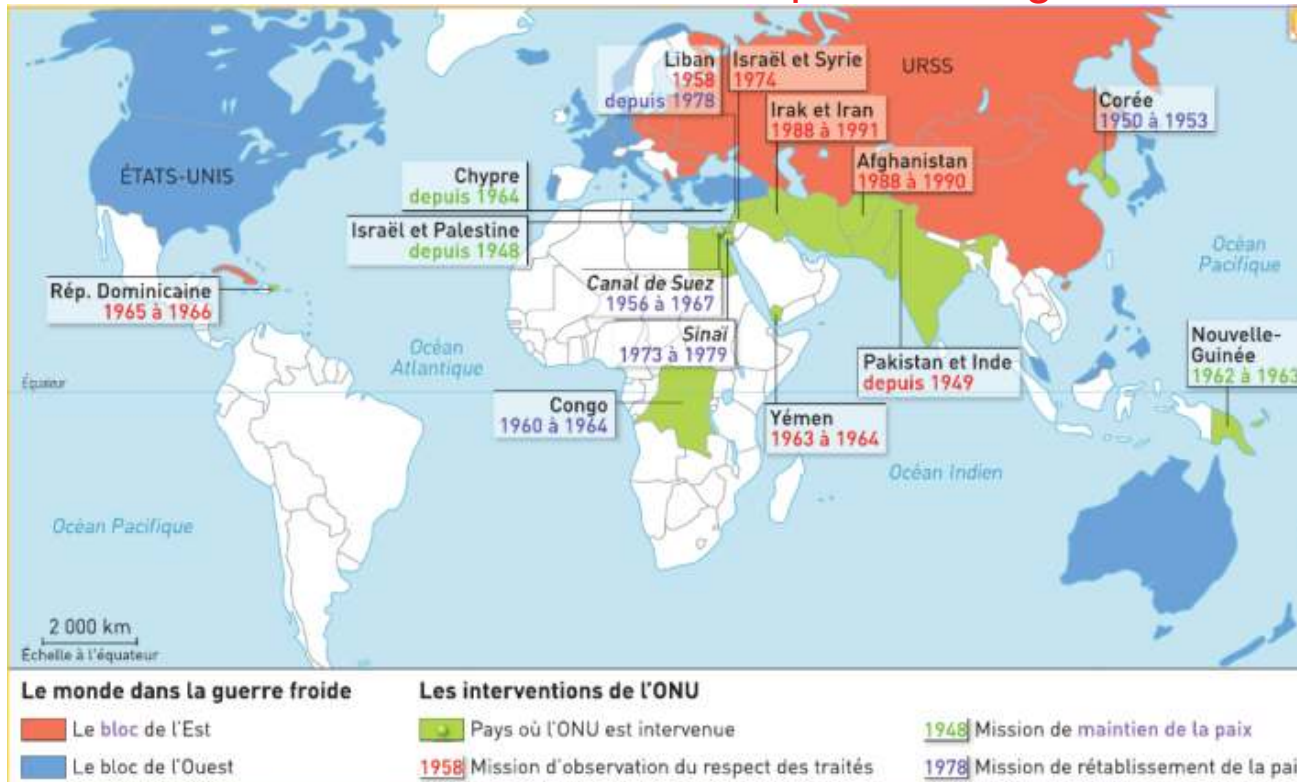
Que faut-il pour qu'une décision puisse être prise ? Quel problème peut se poser ?

Cependant, les modalités de vote en son sein ont longtemps été discutées.

Le droit de veto fut finalement accordé aux cinq grandes puissances siégeant en permanence au Conseil de sécurité, au risque de paralyser certaines décisions, lorsqu'une des cinq puissances serait directement concernée par un conflit.

Le conseil de sécurité est le seul à pouvoir prendre la décision d'envoyer les casques bleus pour résoudre un conflit. **Il est donc l'organe de l'ONU le plus important dans le domaine du maintien de la paix.**

Carte des interventions de l'ONU pendant la guerre froide



Les forces de l'ONU sont amenées à mener trois types de missions différentes :

- des missions d'observation pour surveiller l'après conflit (les procédures électorales par exemple) et déployer des moyens humanitaires pour aider les populations,
- des missions de maintien de la paix pour surveiller les cessez-le-feu et créer des zones « tampons » tandis que les négociateurs cherchent des solutions à long terme,
- des missions de rétablissement de la paix pour amener les deux parties à s'entendre en empruntant la voie de la négociation.

La plupart de ces missions se déroulent en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

le début de la Guerre froide gèle les actions de l'Organisation
Devant l'incompatibilité des intérêts des États-Unis et de l'URSS, le pouvoir
qu'a l'ONU de maintenir la paix se retrouve limité.

de nombreuses décisions de l'ONU sont bloquées par les droits de veto abusifs qu'elles
utilisent.

L'ONU n'a pas les moyens d'imposer
sa décision. Le principe de sécurité
collective est inapplicable, dans un
monde divisé en deux coalitions¹
engagées dans une bataille politique,
sinon militaire, sur une large partie
de la planète. On ne pourrait, en effet,
réprimer une agression, soutenue par
un des deux groupes, qu'en déchaî-
nant une guerre mondiale.

D'après un article de Raymond Aron,
Le Figaro, 1^{er} février 1951.

1. coalition : alliance.

Une des plus célèbres apparitions de Khrouchtchev à l'Ouest fait en revanche encore débat pour le patron des Archives russes: la chaussure avec laquelle Khrouchtchev a martelé une table à l'ONU le 12 octobre 1960.

"Il n'y a pas de preuves de cet incident", insiste M. Sorokine, estimant que "toutes les photos présentant Khrouchtchev, sa chaussure à la main, sont truquées".

Selon lui, le dirigeant soviétique, excédé par un discours, a bien "enlevé sa chaussure et l'a brandie en signe de désapprobation" mais ne l'a pas utilisée pour marteler la table.

Si aucune photo du leader frappant avec sa chaussure n'existe, des photos, notamment de l'AFP, montrent bien Khrouchtchev assis à sa place, une chaussure simplement posée sur la table. Et à l'époque, l'AFP, et d'autres médias, avaient relaté précisément l'incident: "il ôta sa chaussure droite, une chaussure jaune bien cirée, la brandit à bout de bras au-dessus de sa tête (...) puis s'en servit pour frapper de toutes ses forces sur sa table".

Connu pour ses excès de colère, le dirigeant soviétique a laissé éclater sa rage le 11 octobre 1960 en frappant violemment de son soulier le pupitre de l'Assemblée Générale de l'ONU. Alors que le représentant des Philippines Lorenzo Sumulong venait de critiquer la politique internationale de l'URSS, Nikita Khrouchtchev s'en est pris à ce dernier, le traitant de "crétin, larbin et de laquais de l'Impérialisme".

Mais c'est surtout le rejet du plan de désarmement proposé par l'Union Soviétique, première tentative faite pour créer les conditions d'une coexistence pacifique entre les nations qui a provoqué cet accès de colère de "Nikita la Tornade". L'incident de la chaussure est alors devenu un symbole de la Guerre Froide.



Comme aucun cliché n'a été pris de l'incident, plusieurs médias de l'époque ont publié une fausse photo, où la chaussure a été ajoutée par montage.

L'ONU et la décolonisation

L'organisation de forces de maintien de la paix dans des zones de conflit n'a constitué pour l'ONU qu'une contribution parmi d'autres au processus de décolonisation.

S'il ne fait qu'annoncer un projet à long terme, l'article 73 permet à l'Assemblée générale de devenir le principal espace de débat sur les questions coloniales.

La déclaration invite les régimes coloniaux à soumettre un rapport sur les conditions économiques et sociales dans leurs territoires.